



Calcul de récompense en cas de divorce

Par **asd**, le **27/02/2009** à **17:41**

Bonjour,
Je souhaite connaître le montant à reverser à mon mari en cas de divorce si je garde la maison.
Mariée sous le régime de la communauté.
Achat maison en 1999: 155000€
Estimation à ce jour: 280000€
Déclaration de emploi: Madame: 122000€
Monsieur: 7700.00€
Crédit 16600.00€
A ce jour, il reste en crédit 10000.00€ + un crédit travaux sur la maison de 4000.00€
Pourriez vous me dire combien je dois à mon mari si je garde la maison.
Vous en remerciant d'avance.
Très cordialement,

Par **sacha06**, le **27/02/2009** à **19:57**

Bonjour,
Si vous gardez la maison vous devez prendre le montant de l'estimation de la maison vous deduisez le credit restant (sera a votre charge total plus credit travaux) et la diffrence diviser par 2 exp (si il reste la somme de 100 000 après deduction de toutes les sommes credit travaux etc.. par 2 il lui revient 50 000) pour vous la maison plus les crédits en cours a votre charge seul a faire évidemment devant Notaire.
Cordialement
SACHA06

Par **asd**, le **02/03/2009** à **10:21**

Bonjour,
Je vous remercie de votre réponse mais vous n'avez pas tenu compte du emploi fait devant notaire à l'achat de la maison qui a été financer majoritairement par Madame.
Pour info le emploi de mon côté venait d'une succession, et ce lui du coté de mon mari d'une donation.
Vous remerciant d'avance de l'aide que vous pourrez m'apporter.
Très cordialement,

Par **sacha06**, le **24/03/2009** à **17:01**

Bonjour,
ok désolé pour ce mal entend
Sa ne change rien au mode de calcul sauf bien sur a déduire vos apports.
Valeur 280 000-104 000 crédit et travaux = 176 000
176 000- 122 000 apport de Mme et 7 700 apport de Mr = 46 300
 $46\,300/2 = 23\,150$
chacun
Soit pour Mr $23\,150 + 7\,700 = 30\,850$
Si je ne me suis pas trompé dans le calcul et d'avoir bien compris de tenir compte des apports de chacun.
Cordialement
SACHA06